

# **Les registres littéraires**



# Burlesque

- Origine : l'adjectif burlesque (du latin burla, plaisanterie) désigne un comique outré. Sous sa forme substantivée, il désigne un style très prisé au XVII<sup>e</sup> siècle qui traitait un sujet noble de manière familière ou héroï-comique.
- Vocabulaire : familier, voire vulgaire pour traiter un sujet noble, il peut être à l'inverse délicat et précieux pour traiter un sujet vulgaire.
- Formes : le burlesque, volontiers narratif, consiste à caricaturer les situations, à travestir les individus (humanisation des dieux, animalisation des hommes). Les situations les plus grossières, violemment contrastées, peuvent être racontées de manière mécanique.

# Comique

- Formes : quelles qu'en soient les formes, c'est toujours d'un décalage qu'est fait le comique : décalage entre la souplesse du vivant et le mécanisme d'une situation; décalage entre l'apparence de sérieux et le ridicule ou l'énormité du propos (humour). Le comique est toujours pour cela, à des degrés divers, dominé par un registre parodique. Il manifestera ce décalage par l'alliance de termes au niveau de langue différent, par les jeux de mots, l'utilisation incongrue d'un vocabulaire et d'une syntaxe (lexique précieux appliqué à une situation triviale). Le registre comique naît souvent aussi de reprises parodiques (pastiche littéraire, clichés détournés).

# Les procédés comiques (1)

- Le comique de situation repose sur une confusion portant sur un personnage, un objet, un lieu : le quiproquo (un personnage ou un objet ou un lieux est pris pour un autre), le sous-entendu complice (un personnage ignore ce que les autres savent), la répétition d'une même situation, d'une même parole ou d'un même geste (qui crée un effet de raideur mécanique), l'exagération (effet de grossissement d'une situation par rapport à la réalité, démesure, changement de proportion).

# Les procédés comiques (2)

- Le comique verbal est créé par des surprises langagières : par l'écart entre le niveau de langage utilisé et la situation et par les jeux de mots (glissement du sens propre vers le sens figuré ou inversement, jeux sur les sons, contrepèterie, calembour, anagramme, associations de mots inattendues).
- Le comique de caractère repose sur la conception des personnages : leurs vices et manies, leurs contradictions internes.
- Le comique de geste joue sur les mouvements volontaires qui manquent leur but (coups, esquive) ou les mouvements involontaires (chute, gestes désordonnés) ou outrés (mimiques, pantomimes).

# Satirique

- Vocabulaire : la satire s'inscrit dans le genre polémique dont elle valorise la raillerie. Le vocabulaire y est volontiers réaliste et familier, et se caractérise par des termes péjoratifs, parfois violemment caricaturaux.
- Formes : c'est dans le portrait que s'épanouit la satire. Les traits pittoresques, les formules ironiques visent à s'attirer la complicité amusée du lecteur. Certaines formes oratoires rappellent néanmoins l'inspiration morale qui préside au registre satirique dans la condamnation des errements sociaux.

# Ironique

- L'ironie est un procédé qui consiste à affirmer le contraire de ce que l'on pense, non pas dans le but de mentir, mais pour faire sentir le ridicule de l'opinion adverse, et démontrer ainsi que seule l'opinion qu'on soutient est défendable. L'ironie est à rapprocher du raisonnement par l'absurde.

# Polémique

- Vocabulaire : lié au combat ce registre vise à inspirer au récepteur une adhésion intellectuelle à des valeurs jugées menacées. Pour ce faire, il utilise un lexique moral mélioratif (vertu, liberté, beauté) qu'il oppose à celui du dérèglement et de la dépravation (termes violemment péjoratifs).
- Formes : c'est à la raison que s'adresse le registre polémique, même s'il lui arrive de s'allier à des formes oratoires (exclamations, questions rhétoriques). On y trouvera un souci constant de l'implication du destinataire (cible à condamner ou auditoire à convaincre) par l'apostrophe et l'ironie provocante.



# Fantastique

- Vocabulaire : l'atmosphère fantastique est destinée à susciter l'inquiétude. Le vocabulaire saura pour cela maintenir l'ambiguïté (termes à double sens, lexique de l'incertitude) et caractériser constamment le trouble du personnage, confronté à des phénomènes inexplicables, par le lexique de l'étrange et le champ lexical de la peur.

# Réaliste

- Vocabulaire : fréquent dans le genre romanesque, le registre réaliste correspond au choix de personnages et de situations ordinaires. Il pourra ainsi se caractériser par un lexique référentiel en rapport avec certains milieux. Soucieux d'authenticité, le vocabulaire est parfois argotique et s'applique de préférence à la matière (décors, objets) ou au corps.
- Formes : le registre réaliste fourmille de détails authentiques afin de produire un effet de réel. Ces détails peuvent être empruntés au sordide ou simplement à l'univers familial. Ce regard témoigne souvent d'un certain pessimisme, voire d'une fascination morbide. Épanoui dans la description minutieusement référentielle (temps, lieux), le registre réaliste se caractérise, dans le roman, par le souci d'une langue authentique, parfois familière, et par l'emploi d'une syntaxe relâchée.

# Elégiaque

- Vocabulaire : l'élégie (du grec *elegeia*) désigne un poème lyrique où s'exprime un chant funèbre plaintif. Fort à l'honneur dans l'Antiquité, il est adopté par les poètes du XVI<sup>ème</sup> siècle et traite alors des passions amoureuses. Le lexique est au service de l'expression de sentiments mélancoliques (méditations sur la mort, tourments engendrés par l'amour). La peinture de la nature figure aussi parmi les thèmes les plus caractéristiques du genre.

# Didactique

- C'est celui des textes qui visent à enseigner, expliquer, donner des consignes.
- Utilisation du présent de vérité générale, ton neutre et objectif, recours à des exemples concrets, à des métaphores à valeur explicative.
- Possibilité d'engagement de l'auteur, sous forme de témoignages personnels.

# Laudatif

- Vocabulaire : ce registre couvre tous les champs de la louange. Destiné à vanter les mérites d'un personnage (éloge funèbre), d'une valeur abstraite (hymne) voire d'un produit (publicité) ou d'une idéologie (propagande), il emploie naturellement un lexique mélioratif et des images valorisantes de nature à parer les objets concernés de toutes les qualités.
- Formes : On y retrouve les procédés oratoires capables de provoquer l'adhésion morale du public aux vertus qu'on entreprend de prôner : modalisateurs de la certitude, exclamations admiratives, énumérations de qualités et avantages. On veillera à dépister les antiphrases qui marquent ce registre lorsque l'intention est ironique (éloge paradoxal).

# Lyrique

- Vocabulaire : on trouvera dans ce registre tout le vocabulaire de l'émotion en relation avec les grands thèmes lyriques : amour, mélancolie, nostalgie, bonheur, extase, communion avec la nature...
- Formes : la fonction expressive est évidemment dominante (forte implication du pronom je) et alterne avec la fonction impressive qui mobilise le récepteur et l'invite à partager la ferveur. Pour suggérer l'intensité des émotions éprouvées, les tournures exclamatives (invocations, apostrophes) ou interrogatives sont fréquentes, ainsi que les figures de l'insistance (anaphores, hyperboles, gradations). La syntaxe est enfin soucieuse de musicalité (cadences du vers, ampleur de la phrase).

# Oratoire

- Formes : ce registre est étymologiquement associé à la prière. Il reste de cette origine une évidente vocation du registre oratoire pour le discours public capable de mobiliser l'auditoire. Il peut y parvenir par le souci de persuader plus que de convaincre, sûr de faire partager l'émotion par toutes les ressources du verbe : ampleur de la phrase (période), choix évocateur des images, prises à partie de l'auditoire (apostrophes, questions rhétoriques).

# Epique

- Forme : associée à l'épopée, chant héroïque à la gloire des héros antiques, fondateurs du peuple ou de la cité. (Homère: *L'Illiade*, *L'Odyssée*).
- Vocabulaire : la tonalité épique utilise en générale la poésie, un vers solennel, mais on peut la trouver également en prose; le vocabulaire est souvent recherché, les images fortes et violentes. Elle cherche à provoquer l'admiration du public, et à lui inspirer des sentiments nobles de dévouement et de grandeur, en dépit de l'aspect tragique qu'elle peut également avoir.



# Pathétique

- Vocabulaire : destiné à apitoyer le récepteur, le registre pathétique utilise le lexique de la compassion : termes évoquant la misère et la douleur associés à un vocabulaire affectif (tristesse, lamentation) et religieux (supplications).
- Formes : afin d'émouvoir, le registre pathétique use d'une fréquente prise à partie de l'auditoire (exclamations, invocations, apostrophes invitant à la déploration). Les images sont violentes, parfois hyperboliques.

# Tragique

- Vocabulaire : inséparable de son contexte religieux, ce registre utilise un lexique noble et solennel qui est souvent en rapport avec le Destin. Pris au piège du déterminisme de ses dieux ou de ses passions, le héros tragique exprime sa douleur dans un vocabulaire moral où s'allient lucidement l'impuissance et la révolte.
- Formes : les interrogations, les exclamations expriment la détresse de l'individu pris au piège. Apostrophes et invocations prennent à témoin les instruments du fatum, dans la plainte ou la colère (imprécations, lamentations). La phrase ou le vers, amples et solennels, contribuent à inspirer au public horreur, effroi et compassion devant un destin exemplaire.